

**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 31 janvier 2020

COMMUNIQUÉ

Ouverture de l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée franco-tunisienne 2020

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) ouvre son appel à projets 2020 en soutien à la coopération décentralisée pour les collectivités territoriales françaises et les collectivités territoriales tunisiennes.

Les projets pourront être déposés du 30 janvier 2020 jusqu'au 10 juin 2020, avec un comité de sélection fin juin 2020.

Les projets devront être portés conjointement par des collectivités territoriales françaises et tunisiennes et ciblés sur les actions de formation des cadres territoriaux tunisiens dans les secteurs prioritaires suivants :

Trois thématiques sont proposées, définies en concertation avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement :

- **Aménagement du territoire, de la ville et des espaces publics** : dans le cadre de la communalisation du territoire national tunisien, de nouvelles communes ont été créées et certaines élargies. La gestion des espaces ruraux, le lien entre territoires ruraux et territoires urbains et le développement local, sont des domaines nouveaux pour les communes concernées où le besoin d'expertise pour la gestion des espaces est important (problèmes sociaux, circulation et mobilité). Au sein même des villes, les municipalités ont la charge de faire vivre voire repenser ou créer des espaces publics, creuset du « vivre ensemble ».
- **Environnement, climat, efficacité énergétique, et gestion du littoral** : cette deuxième thématique est large allant de la collecte des déchets et l'assainissement (service de première nécessité) à la protection de l'environnement et de la biodiversité.
- **Patrimoine et culture** : nombre de communes et de territoires tunisiens disposent d'un riche héritage patrimonial et culturel que les municipalités doivent préserver et mettre en valeur, pour la qualité de vie des citoyens et pour l'attractivité touristique et économique.

Cet appel à projets vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales tunisiennes, en stimulant la mise en place d'actions de formation des cadres territoriaux tunisiens et favoriser de nouvelles coopérations entre la Tunisie et la France. Cette initiative souligne la volonté des deux pays de développer la coopération entre leurs autorités locales respectives au bénéfice des populations. Pour consulter le règlement, rendez-vous sur le site de [France Diplomatie](#) pour les collectivités territoriales françaises, et sur le [Portail des collectivités locales](#) pour les collectivités territoriales tunisiennes.

Contacts :

- **Anne-Marie Mevel-Reingold**, chargée de mission, MEAE/ Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales : anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr
- **Lionel Briand**, conseil adjoint de Coopération et d'Action culturelle, Directeur adjoint de l'Institut Français de Tunisie : lionel.briand@institutfrancais-tunisie.com
- **Inas de Brion**, chargée de mission Gouvernance, Société civile et Coopération décentralisée, SCAC/IFT : inas.debrion@institutfrancais-tunisie.com

Le programme d'appui français à la coopération décentralisée franco-tunisienne s'effectue en partenariat avec le Ministre des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie.

